



## PROCOLE DE VEILLE AU BIEN-ÊTRE DES ELEVES



### Un protocole de lutte contre toutes formes d'intimidation et de harcèlement au collège

La loi pour une école de la Confiance (loi du 26 juillet 2019) réaffirme le droit de suivre une scolarité sans harcèlement : « Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements [...] ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. »

Dans ce cadre, le collège Gérard PHILIPPE est engagé dans le programme pHARe et met en place un protocole porté à la connaissance de tous pour orienter et protéger au mieux les élèves concernés.

### Une méthode qui s'appuie sur une éthique très claire

La méthode dite de « Préoccupation partagée » s'inspire des travaux du psychologue Anatole PIKAS et a été mise en place dans de nombreux établissements scolaires où elle s'est révélée très efficace.

A.PIKAS part du principe que les intimidations ou moqueries sont souvent des phénomènes de groupe et qu'elles deviennent le « ciment » du groupe. La méthode consiste à briser l'unité du groupe et à rechercher avec chacun des membres une issue positive pour sortir de la situation (et n'implique donc pas de sanction dans un premier temps). Ainsi, l'approche est « non-blâmante » et considère que :

- « L'intimidateur » n'a pas l'intention de nuire à la « cible »
- Aucune raison ne peut justifier qu'un élève ne devienne une « cible »

La méthode consiste en une série d'entretiens individuels rapides avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation (intimidateur présumé, témoins, neutres...). Tous les élèves peuvent être rencontrés dans ce cadre et cela ne signifie pas forcément qu'ils sont « acteurs » de brimades. Les professionnels qui mènent les entretiens ne recherchent pas les responsabilités, ni à sanctionner, mais à créer une alliance avec les élèves autour de la « préoccupation partagée » de l'élève-cible à aider/soutenir.

### Une équipe-ressource formée à la méthode PIKAS

Il s'agit d'une équipe constituée de 6 personnes qui sont compétentes pour intervenir : elles sont les interlocuteurs privilégiés dans le cas de situations d'intimidation/harcèlement repérées. Il s'agit de :

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| ✓ CRESSON Maéva (C.P.E.)           | ✓ BLANCHET Maéva (Enseignante)         |
| ✓ TEILLET Geneviève (Infirmière)   | ✓ LEVESQUE Anne-Virginie (Enseignante) |
| ✓ WEISSENBACHER Emmanuelle (A.E.D) | ✓ LARDEAU Stéphanie (A.E.S.H.)         |

### Une dynamique collective qui engage toute la communauté éducative

Veiller au bien-être des élèves concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents.

- ➔ Les adultes du collège veilleront à intervenir dès lors qu'ils sont témoins d'un mot ou d'une situation de moqueries/brimades/propos méprisants ou humiliants ;
- ➔ Les élèves, les familles et les personnels signaleront à la coordinatrice toute situation d'intimidation ou de moqueries à caractère répétitif.